

CONTINUATION DU SONDAGE D'OPINION EFFECTUE PAR "AL MAL WAL ALAM" SUR LES 50 MEILLEURES PERSONNALITES ECONOMIQUES EN VOGUE AU LIBAN

Son élection comme Président du CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL est une appréciation de ses capacités de son expérience et de ses succès.

Roger NASNAS, Président du Conseil Economique et Social et Président-Directeur Général de la Compagnie d'assurances AXA-MIDDLE EAST, et l'une des 50 personnalités les plus brillantes de la seconde moitié du vingtième siècle, selon le sondage d'opinion effectué par "AL MAL WAL ALAM" au début de l'an 2000.

Ce choix n'a pas été pris sans un motif valable. En effet cet homme incarne l'ambition du Liban et sa capacité à affronter les défis et à braver les difficultés.

Avant de terminer ses études secondaires, Roger a commencé à penser à son avenir et à la voie qu'il devrait choisir. Son père travaillait dans le domaine de l'assurance depuis 1949. Mais lui, il préférait les relations publiques et il était sous la conviction que dans la vie tout était basé sur le dialogue. Il a pensé suivre des cours de psychiatrie, n'était-ce un fait qui a changé le cours de sa vie et qui l'a poussé à suivre à la place des études d'Economie à l'Université Saint-Joseph.

Il avait 18 ans lorsque l'un de ses amis lui a demandé de l'aider à assurer sa voiture. Roger l'a alors accompagné chez son père, Joseph, qui travaillait à la compagnie d'assurances "L'UNION DE PARIS" et ladite voiture a ainsi été assurée. Mais quelle ne fut la surprise de Roger, lorsqu'il a rendu visite à son père, à son bureau, quelques jours plus tard, et ce, quand ce dernier s'est adressé à lui d'une manière officielle en lui disant: "Vous êtes le bienvenu, M.Nasnas... veuillez vous asseoir... voulez-vous boire quelque chose?... Je vous prie de signer sur cette fiche, M.Roger... Celui-ci a été alors surpris de lire sur cette fiche qu'il recevait le montant y indiqué "à titre de commission" sur la prime d'assurance de la voiture de son ami. Et la surprise a été d'autant plus grande lorsqu'il a vu que ladite commission dépassait les sommes qu'il touchait de son père, comme argent de poche, pendant toute une année entière.

Rentré à la maison, Roger a demandé à son père le motif de cet accueil officiel qu'il lui a fait au bureau. Son père lui a répondu qu'il voulait qu'il ressente la sensation de responsabilité et que maintenant il devrait déposer cet argent à la banque. Ce qu'il a fait, et il en retirait chaque semaine ce qu'il avait l'habitude de recevoir comme "argent de poche".

Et au cours d'une conversation familiale, il a été question de l'avenir. Joseph a dit à son fils Roger: "Cher enfant... le métier d'assureur est un métier honorable. Tu es jeune

et l'avenir est devant toi... Pourquoi ne viens-tu pas à la société pour y travailler au cours des 3 mois d'été et connaître de près ce genre de travail?...

Ton travail pendant les vacances d'été ne t'empêche pas d'étudier la médecine, si l'assurance ne te plait pas... Tu aimes les relations publiques plus que toute autre chose. Procède à certains essais pendant les quelques mois d'été.

Roger raconte ce que lui est arrivé par la suite comme suit:

“je me suis rendu au bureau où j'ai travaillé pendant 3 mois et j'ai aimé cette profession et j'en ai été convaincu. C'est alors que j'ai opté pour elle et c'est moi qui l'ai choisie. Et au lieu de m'enregistrer à la Faculté de Médecine, je me suis enregistré à la Section d'Economie de l'Université Saint-Joseph et j'ai commencé à travailler tout en poursuivant mes études à l'université.

J'ai appris l'assurance et je visitais beaucoup de mes amis que j'assurais. J'avais alors entre 19 et 23 ans et c'est ainsi que j'ai pu terminer mes études tout en travaillant. Et mon père avait toujours un souci en tête, car il me disait: “tu es mon fils aîné, et l'on ne sait pas ce qui peut m'arriver. Travaille et étudie parce que l'on ne peut pas savoir comment les choses peuvent tourner”.

“J'ai travaillé et étudié et déjà à l'âge de 23 ans, j'avais réussi à avoir un portefeuille important. C'est alors que les associés, y compris mon père, m'ont proposé de céder mon portefeuille en échange de mon admission comme membre de la société. Et c'est ainsi que je suis entré comme partenaire à la SOCIETE MARCEL HANEMOGLOU & Cie. Une année après, en 1974, mon père est décédé à la suite d'une maladie bénigne, alors qu'il avait à peine 58 ans. Par la suite je me suis engagé en plein dans le domaine de l'assurance et le rêve a commencé à grandir, vu que par l'entremise de la SOCIETE MARCEL HANEMOGLOU & Cie nous avons la représentation légale de l'UNION DE PARIS VIE et I.A.R.D. au Liban”.

Et concernant les relations avec l'UNION DE PARIS, il a déclaré:

“M.Hanemoglou, le grand père de notre associé et qui était libanais, a pris la représentation de l'UNION-VIE en 1910 et de l'UNION I.A.R.D. en 1920.

Il a été suivi par son fils, feu Marcel Hanemoglou lequel a fait la connaissance de feu mon père, à la suite de quoi il a convenu avec lui de le nommer comme Directeur de la société en 1949. Ayant par la suite grandi en âge, il a dit: pourquoi nous ne fonderions pas une société? Il entendait ainsi lui-même et son fils Maurice qui est notre associé actuel, ainsi que mon père et Henri Chalhoub. Cette société a été ainsi appelée: “MARCEL HANEMOGLOU & Cie (NASNAS, CHALHOUB et HANEMOGLOU). Et par la suite, en 1974, soit avant les événements du Liban de peu, a été fondée la SOCIETE LIBANO-FRANCAISE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES S.A.L. en accord avec l'UNION DE PARIS qui a acquis 50% des actions et les 50% restants sont revenus aux associés de la Société Marcel Hanemoglou et Cie.

Dès lors nous avons deux compagnies d'assurance, à savoir, l'UNION DE PARIS, d'une part, et la SOCIETE LIBANO-FRANCAISE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES d'autre part, étant entendu qu'avec le temps la S.L.F. serait un jour ou l'autre la représentante de l'UNION DE PARIS dans la région.

Mais la guerre civile est intervenue entretemps et mon père est décédé quelques mois auparavant et nous avons ainsi continué à travailler au nom de la S.L.F., d'une part, et de l'UNION DE PARIS d'autre part.

Nous devons toutefois reconnaître à cette dernière que durant toute cette période difficile elle a maintenu son activité et elle a poursuivi l'émission de contrats d'assurance et nous avons pu ainsi continuer notre travail. Nous avons ouvert des bureaux dans plusieurs endroits et durant la guerre notre portefeuille était très important. Par la suite certains changements sont intervenus au niveau des associés et en 1992 M.Chalhoub a cédé sa part et nous sommes ainsi restés avec mon frère Elie qui est entré dans la Société vers la fin des années 70. Nous sommes ainsi devenus les propriétaires de la S.L.F. à 100% vu que l'UNION DE PARIS a déclaré qu'elle préférerait continuer à opérer à travers sa propre compagnie et non pas par l'entremise d'une compagnie d'assurances locale.

Elle a alors vendu ses actions et ainsi la Société Libano-Française d'Assurances et de Réassurances (S.L.F.) n'avait plus que 3 actionnaires, à savoir: Roger Masnas, Maurice Hanemoglou et Elie Nasnas”.

Quant à son enfance et aux circonstances qui l'ont accompagné au cours de sa jeunesse M.Nasnas a dit:

“je suis fier d'avoir été éduqué dans une maison modeste. Je n'ai jamais manqué de rien, mon père était directeur de société. Il nous a éduqué dans l'humilité et l'amour de Dieu. Nous n'avons jamais eu besoin d'argent, mais d'un autre côté nous ne vivions pas dans l'opulence. Nous étions, grâce à Dieu, parmi les familles libanaises respectables riches par leur morale et leur éducation”.

Roger a ajouté: “Quand la guerre a commencé, j'ai tenu à rester au Liban auquel j'ai toujours été attaché. Il y avait aussi cette société à laquelle je m'étais attaché et que je me suis considéré comme étant responsable et qu'elle doit rester debout et solide. Aussi ai-je opté de rester ici en vue d'assurer la continuité.

J'avais une équipe composée de 20 à 30 collaborateurs et nous avons déployé tous nos efforts pour permettre à cette société de continuer.

A l'instar de toute personne qui a de l'ambition, j'ai eu pendant cette période importante l'occasion de gérer cette société alors que je n'avais que 26 ans environ. J'avais ainsi un grand défi à confronter. Ou bien de réussir, ou, comme l'on dit, je suis grillé. J'étais très ambitieux et, même en plein milieu des événements, je me déplaçais

partout au Liban, de Tripoli à Saida et dans la Bekaa, tout en ayant la conviction que c'est cela le Liban, le Liban uni appartenant à tous ses fils”.

Quant à la réalisation de ses ambitions dans le domaine de l'assurance, Roger a déclaré: “je suis fier maintenant de pouvoir dire que la Compagnie “AXA” est entrée en association avec nous, malgré qu'elle n'a jamais expérimenté auparavant le Moyen-Orient et qu'elle n'était pas très enclin à y travailler. Mais après de longs pourparlers, elle a été convaincue et elle a accepté d'acquérir 51% des actions de notre Société, et ce, pour en faire un tremplin vers les Pays Arabes.

Et tout le monde sait qu'actuellement AXA collecte 75 milliards de dollars de primes par an et qu'elle emploie 175.000 personnes. C'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir obtenu sa confiance et réalisé cet accord avec elle grâce auquel elle a acquis 51% des actions de notre société, d'autant que cet accord est conclu avec la première compagnie mondiale, et ce, notamment en cette ère de la mondialisation... Nous sommes convaincus que l'avenir du pays est ouvert sur le monde et qu'il repose sur la coopération entre les compagnies étrangères et locales. Cet avenir repose aussi sur sa jeunesse ainsi que sur les acquis humains libanais qui sont de grande valeur et qui nous permettent de nous lancer non seulement dans le domaine de l'assurance, mais aussi pour participer à l'essor de l'économie arabe.

Notre association avec AXA est très transparente et en notre qualité de partenaire à 49% nos droits sont bien sauvegardés par elle, d'autant que nous sommes chargés de la gestion de cette société, ce qui nous donne la garantie que nous sommes des associés dans le plein sens du terme. Et nos décisions sont prises à l'unanimité entre nous et AXA. Nous avons des accords qui protègent les associés libanais, et ce, comme nous veillons à la sauvegarde des intérêts d'AXA qui nous procure son support et son savoir-faire.

Et j'estime que celui qui se fatigue et qui fournit des efforts obtient de bons résultats en échange.

Et si AXA a accepté de s'associer avec nous, et nous a choisi, c'est grâce à notre passé et à notre dossier et aux relations avec la compagnie L'UNION DE PARIS que nous avons représentée, ce qui a été un grand honneur pour nous. Et nous sommes heureux que l'on dise que notre société a collaboré pendant 100 ans avec les compagnies “mondiales” les plus fortes, et qu'elle est actuellement l'une des plus importantes compagnies d'assurances locales.

Il va sans dire que notre ambition ne va pas s'arrêter à ce stade. Car après que nous ayons organisé la base, nous comptons, à partir de maintenant, nous étendre vers les pays arabes. Et après s'être transformée d'une entreprise familiale en une entreprise dans le plein sens du terme, non seulement en égard aux associés eux-mêmes, mais aussi quant à son organisation interne, notre société compte pouvoir réussir à travailler efficacement, grâce au climat actuel d'ouverture”.

M.Nasnas a signalé qu'il a affronté plusieurs difficultés mais qu'il a toujours réussi à les surmonter et à transformer cette société en vue vraie entreprise laquelle est actuellement parmi les plus importantes du pays.

Il a souligné que parmi les activités importantes que “nous ayons entreprises c’est notre participation avec la Société MEDNET dans laquelle nous participons dans la proportion du tiers. C’est une société qui a réussi pleinement et j’ai l’honneur d’être son Président du Conseil d’Administration”.

Il a noté qu’il participe dans d’autres sociétés tout en soulignant: “Les difficultés que nous avons surmontées nous ont donné la force de nous développer et de continuer... et lorsque la guerre a atteint son paroxysme nous nous sommes demandés: Quel va être notre sort après que nous vivions comme des rois au Liban? mais aucun libanais n’a apprécié son pays à sa juste valeur. Nous vivions dans l’opulence et nous trouvions le moyen de nous plaindre.

Plusieurs mois s’étaient écoulés alors que nos bureaux étaient fermés, et je me demandais comment faire pour régler les salaires des employés... Il n’y avait pas d’essence et nous n’arrivions à rien faire. Nous nous sommes dits: attendons un peu, dans l’espoir que la guerre se termine dans 3 ou 4 ans. Après quelques temps nous sortions de l’abri et en rencontrant un ami on lui demandait: “Quoi, vous êtes encore ici?... “je n’étais pas le seul à souffrir de cette situation... j’ai rencontré une seconde personne, puis une troisième, une quatrième et une cinquième... Nous commençons à discuter ensemble et à échanger mutuellement des conseils, et le plus important c’est que nous nous donnions l’un à l’autre une raison d’espérer, et ceci était le plus important.

Et après plusieurs réunions, nous avons réussi à fonder le “Rassemblement des Hommes d’Affaires Libanais”...

Nous étions alors environ 20 personnes, et les événements étaient à leur paroxysme. Mais nous avons tenu ferme et, grâce à notre persévérance, nous avons réussi à surmonter toutes les difficultés et nous avons fondé le “Rassemblement”. M.Armand FARES a alors été élu comme Président, et deux ans après j’ai été désigné à l’unanimité à la présidence dudit Rassemblement. J’ai alors réalisé que lorsque l’un de nous sait comment il doit se comporter, il peut réussir à arriver et à faire entendre sa voix... Au cours de cette étape, l’économie avait besoin de rassemblements, et ce qui comptait pour nous c’est que nos relations demeurent, et que chacun de nous puisse profiter de l’expérience de l’autre...

Ainsi donc, le “Rassemblement des Hommes d’Affaires Libanais” nous pavait la voie pour faire parvenir à l’Etat et à ses institutions notre point de vue.

Et effectivement nous sommes entrés en connexion avec les établissements économiques et les syndicats, ce qui a permis à notre société d’avoir une ouverture nouvelle dans le domaine économique”.

Roger Nasnas a présidé le Rassemblement à trois reprises. Et en lui demandant s’il considère qu’il a réussi durant sa présidence, il a répondu: “Laissez à d’autres le soin de se prononcer à cet égard”.

Il a ajouté: “Dans le secteur privé”, il y a des capacités humaines énormes qui ont été découvertes grâce au Rassemblement et aussi grâce à tous les organismes économiques et aux syndicats. Et au travers dudit Rassemblement nous avons effectué des contacts avec les PME françaises et européennes, vu notre conviction de l’utilité de la coopération avec elles.

Et Nasnas a également parlé de son rôle dans le domaine des Associations de Bienfaisance, en déclarant: “j’ai rendu visite à l’Association de Bienfaisance et j’ai pu me rendre compte de ce qu’il y avait à l’intérieur, et ce, en pleine période d’événements. J’ai constaté qu’il y avait des vieillards qui vivaient dans des maisons en délabrement et qui dormaient à même le sol, sans couverture, en plein hiver et dans des maisons en partie détruites.

J’ai pensé qu’une telle situation ne pourrait pas être résolue à l’échelle individuelle. C’est pourquoi il a fallu le concours global des jeunes gens et des jeunes filles sous couvert de l’Association de Bienfaisance.

Je me suis alors mis en contact avec les jeunes de l’Association de Bienfaisance, parmi lesquels, il y avait un bon nombre de membres du Rassemblement, et je leur ai dit que nous devions faire un acte humanitaire.

Celui-ci est aisé si chacun de nous y consacrait quelques heures par semaine... Ceci se passait vers 1980, et l’Association avait déjà près de 100 ans d’existence.

Nous avons alors monté un comité composé de dames et de jeunes gens dynamiques et empressés.

Nous étions 24 membres. Nous nous sommes mis à l’oeuvre, et pour commencer nous avons monté un centre d’accueil pour les vieillards qui s’y rendaient le matin et où l’on procédait à la lessive de leurs habits et où ils étaient soignés par des médecins et où un déjeuner leur était ensuite servi. Par la suite nous les retournions chez eux. J’ai présidé cette Association de Bienfaisance pendant 10 ans”.

Concernant le Conseil Economique et Social, Nasnas a exposé la méthode de travail de ce Conseil qu’il préside. Il a rappelé que le Président Emile LAHOUD ainsi que le Conseil des Ministres ont pris la décision de mettre en marche ledit Conseil, et qu’ils ont désigné 71 membres choisis parmi les Associations, les Emigrés et les Syndicats. Les élections tendant à désigner les membres du Bureau et le Président ont eu lieu exactement depuis un an. Nous avons commencé à zéro puisque nous devons former le conseil et instaurer les statuts intérieurs. Et effectivement nous avons préparé les statuts et les avons adressés au Conseil des Ministres lequel les a transmis au Conseil d’Etat qui les a retournés à nouveau au Conseil des Ministres qui les a adoptés en date du 30 Août 2000”.

Il a ajouté: “Il est évident que ce Conseil est un nouveau né que l’on doit préparer, lui créer structure administrative. Nous avons une mission constituante et nous ne travaillons pas seulement pour la période pour laquelle nous avons été élus. Nous

oeuvrons pour fonder les bases de l'avenir et pour que ceux qui viendront après nous, continuent sur des bases solides.

De même que nous avons assis nos relations avec les autres entreprises locales et étrangères, nous devons également essayer de profiter de l'expérience des autres pour gagner du temps. C'est pourquoi nous nous sommes rendus auprès du Conseil Economique et Social Français et du Conseil Economique et Social Européen, à Bruxelles, et nous avons entrepris des contacts avec la Ligue des Pays Arabes et les Conseils Economiques et Sociaux à Tunis, au Sénégal et ailleurs.

Et nous cherchons à profiter des renseignements et des études scientifiques qui nous sont adressées.

Nous avons convenu avec le Conseil Européen d'élargir notre champ d'action petit à petit. Nous nous sommes ainsi rendus à Naples où il y avait un Congrès du Conseil Mondial et auquel ont participé la Palestine, la Jordanie, la Syrie, le Liban, l'Algérie et la Tunisie.

Il y a chaque année une session des Conseils Economiques Internationaux laquelle est préparée par un Comité préparatoire. Le Liban a été désigné comme membre actif du comité préparatoire du Congrès des Comités Internationaux de l'an 2001.

Au cours de cette année, le Liban figurera dans ce Comité aux côtés de la France, de la Belgique et du Maroc. Le sujet de ce Congrès sera: "La question des échanges commerciaux et leurs répercussions sociales à l'échelle internationale". Et ceci signifie que le Liban aura une présence internationale.

Nasnas a signalé que le Conseil Economique et Social a établi une étude sur la crise économique et sociale et sur les moyens de la traiter. Celle-ci a été distribuée aux forces vives de la nation et aux moyens d'information après qu'elle ait été soumise aux Présidents, aux responsables et aux personnes intéressées.

Ladite étude propose la constitution de Comités de travail spécialisés dont les études seront transmises à l'Assemblée Plénière du Conseil qui soumettra alors son point de vue au gouvernement.